

Déclaration Liminaire CHS CT du 1^{er} décembre 2020

FO DGFIP 49 LESYNDICAT LIBRE ET INDÉPENDANT

☐ HTTP://WWW.FO-DGFIP-SD.FR/049

2 02-41-74-53-04

fo.ddfip49@dgfip.finances.gouv.fr

Monsieur le Président,

À l'ordre du jour de la présente réunion figurent plusieurs points liés à la généralisation de l'accueil personnalisé sur rendez-vous. La mise en place de ce dernier s'échelonnerait du 1^{er} janvier au 1^{er} mars 2021 pour les plus grosses structures de notre département.

A force de réduire drastiquement les effectifs depuis plus de 10 ans, la Direction Générale et la Mission Stratégie et Relation au Public (autrement appelée SRP) tentent de masquer l'impossibilité devant laquelle elles se trouvent d'offrir un accueil de qualité, de proximité et ouvert à tous.

Nous observons que les collègues travaillant dans des départements dans lesquels l'accueil personnalisé sur rendez-vous a été déployé ont jugé que les impacts de cette réforme étaient très faibles notamment en ce qui concerne la charge de travail ou la réduction du stress.

Après la réception debout, les centres de contact, c'est maintenant la réception restreinte qui est utilisée pour éloigner un peu plus l'usager de nos services !!

Nous notons par ailleurs que les deux fiches présentées, outre le fait que les dates de mise en œuvre de ce dispositif n'aient pas été modifiées, sont très succinctes et fort incomplètes quant à son impact sur les conditions de travail .

Plusieurs points ne sont pas évoqués comme par exemple :

- La fermeture des services tous les après midis, ne va-t-elle pas provoquer une surfréquentation des accueils en matinée,
- En période d'échéances, des créneaux d'accueil plus restreints ne vont-ils pas engendrer des situations plus conflictuelles encore que celles observées aujourd'hui ?
- Lors de ces réceptions sur rendez-vous, les caisses communes resteront elles ouvertes ?

Comment croire comme cela est indiqué dans une fiche et je cite « que la mise en œuvre de la mesure ne pose qu'une difficulté pratique » les conditions d'accès aux bâtiments!!!!

Vous connaissez, Monsieur le Président, l'attachement des représentants Force Ouvrière à un service public Républicain, c'est-à-dire de proximité et de qualité, et ouvert à tous, citoyens connectés ou non.

Année après année, avec la fermeture au public de certains services plusieurs jours par semaine, suivi du NRP avec la création de permanences d'une demie ou d'une journée par semaine ou par quinzaine dans les MSAP en remplacement des trésoreries que vous avez fermées, et aujourd'hui le déploiement de l'accueil personnalisé sur rendez-vous couplé avec la fermeture l'après midi des plus gros services de notre département, nous déplorons que la pérennité même de l'accueil physique ouvert à tous les citoyens soit remise en cause.

Tous ces éléments et constatations nous conduiront à donner un avis défavorable à la généralisation de l'accueil personnalisé sur rendez-vous.

Nous vous remercions, Monsieur le Président, de bien vouloir annexer cette déclaration liminaire au procès verbal de la présente réunion.